



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN 2022-022

AN07620220624030

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-2, L313-4, L327-7, L452-1, L452-22, L452-34, L452-35, L452-36,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion de la Seine-Maritime par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations

Article 2 :

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20220624-AN-2022-022-BDE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 27/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à ISNEAUVILLE le 24/06/2022

Monsieur le Président,



Jean-Claude WEISS

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0762011001573 43001	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure, Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de Puériculture	Erreur matérielle (doublon)	MAROMME	16/06/2022	07620201117721
V0762111004459 68001	Adjoint technique	Agent chargé du ménage des locaux scolaires	Renonciation définitive	SOTTEVILLE SOUS LE VAL	23/06/2022	07620211108481
V0762204006055 79001	Adjoint administratif, Rédacteur	Secrétaire d'accueil social	Erreur matérielle (doublon)	ROUEN	16/06/2022	07620220419016
V0762204006129 95001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Assistant d'élus	Absence de candidature adaptée	ROUEN	22/06/2022	07620220425087
V0762205006499 94001	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Technicien(ne) Aménagement et Résilience du Territoire	Annulation du recrutement	SYNDICAT DE BASSIN VERSANT SAANE VIENNE ET SCIE	23/06/2022	07620220531655
V0762205006572 30001	Infirmier en soins généraux	22-209-DSCS-1 Infirmier SSIAD (F/H)	Erreur matérielle (doublon)	ROUEN	16/06/2022	07620220607733

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime

ZAC de la Plaine de la Roncée - 40 Allée de la Roncée 76230 ISNEAUVILLE - Tel : 02 35 59 71 11